

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE « LA VALLEE DOREE »

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LIANCOURTOIS

DEL 22-06-2020/25

**AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SUR LE PROJET
DU SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE) DE LA BRECHE**

		Nombres de membres	
Date de convocation :	16 juin 2020	En exercice :	32
Date d'affichage :	16 juin 2020	Présents :	28
Séance du :	22 juin 2020	Votants :	30

L'AN DEUX MILLE VINGT, LE VINGT-DEUX JUIN A VINGT HEURES QUARANTE-CINQ, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Liancourtois, régulièrement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, salle du Conseil, 1 rue de Nogent à Laigneville, sous la présidence de Monsieur Olivier FERREIRA, Président.

Présents : Messieurs Olivier FERREIRA, Bernard GOSSET, Claude PERSANT, Jean-François CROISILLE, Christophe DIETRICH, Gilbert DEGAUCHY, Roger MENN, Thierry BALLINER, Yves NEMBRINI, Sébastien RABINEAU, Christophe TETU, Michel DELAHOUCHE, Alain BOUCHER, Claude BOURGUIGNON, Dominique DELION, Patrick DAVENNE, Gérard LAFITTE, Philippe LEPORI, Mesdames Christiane SLIVINSKI, Virginie GARNIER, Marie Noëlle GOURBESVILLE, Vanessa CHAMAND, Laëtitia COQUELLE, Mirjana JAKOVLJEVIC, Valérie MENN Ophélie VAN ELSUWE, Martine DUBUISSON, Bernadette FROGER.

Absents : Mesdames Isabelle TOFFIN, Laëtitia ROULET (pouvoir à Monsieur Yves NEMBRINI), Véronique MARTEL (pouvoir à Monsieur Michel DELAHOUCHE), Monsieur Eric CARPENTIER.

Monsieur Philippe LEPORI est élu secrétaire de séance.

Monsieur le Président informe l'assemblée que l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Brèche a débuté en avril 2018 et s'est déroulée en concertation avec les services techniques des collectivités, les élus de la Commission Locale de l'Eau (CLE) et du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Brèche et les partenaires administratifs.

Une concertation préalable a aussi été organisée en septembre 2019, avec la tenue de trois réunions publiques.

A l'issue de cette procédure, la Commission Locale de l'Eau du SAGE de la Brèche a approuvé à l'unanimité les documents du SAGE lors de sa séance du 19 décembre 2019.

Conformément à l'article R. 212-39 du Code de l'environnement, la CLE soumet le projet de schéma à l'avis des conseils régionaux, des conseils départementaux, des chambres consulaires, des communes, de leurs groupements compétents, notamment en gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations et, s'ils existent, des EPAGE et EPTB intéressés.

Communauté de communes du liancourtois La Vallée Dorée
Avis du conseil communautaire sur le projet du schéma d'aménagement et de
Brèche

C'est à ce titre que la Communauté de communes du Liancourtois est sollicitée.

Un avis doit être rendu dans un délai de quatre mois. A défaut, l'avis sera réputé favorable.

Le document est disponible sous <https://www.smbvbreche.fr/consultation>.

Il est proposé au Conseil d'émettre un avis favorable sur le SAGE Brèche.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, émet un avis favorable sur le SAGE Brèche.

Ont voté **POUR (30)** : Messieurs Olivier FERREIRA, Bernard GOSSET, Claude PERSANT, Jean-François CROISILLE, Christophe DIETRICH, Gilbert DEGAUCHY, Roger MENN, Thierry BALLINER, Yves NEMBRINI, Sébastien RABINEAU, Christophe TETU, Michel DELAHOUCHE, Alain BOUCHER, Claude BOURGUIGNON, Dominique DELION, Patrick DAVENNE, Gérard LAFITTE, Philippe LEPORI, Mesdames Christiane SLIVINSKI, Virginie GARNIER, Marie Noëlle GOURBESVILLE, Vanessa CHAMAND, Laëtitia COQUELLE, Mirjana JAKOVLJEVIC, Valérie MENN, Laëtitia ROULET (pouvoir à Monsieur Yves NEMBRINI), Ophélie VAN ELSUWE, Véronique MARTEL (pouvoir à Monsieur Michel DELAHOUCHE), Martine DUBUISSON, Bernadette FROGER.

Certifié exécutoire, compte tenu de la réception
en sous-préfecture.



Laigneville, le 23 juin 2020

Le Président,

Olivier FERREIRA